



Femmes et Enfants des Communautés Minières Artisanales au Mali

Description du Projet FEMA

Le projet Femmes et Enfants des communautés Minière Artisanales au Mali (FEMA) est mis en œuvre par Cowater International de 2022 à 2027. Il est financé par le gouvernement du Canada (48 milliards de FCFA ou 9,9 millions de dollars canadiens) et B2GOLD (225 millions de FCFA ou 464 800 dollars canadiens). FEMA vise à atteindre les résultats suivants dans les communautés minières du cercle de Kéniéba :

- Améliorer les opportunités économiques des femmes et adolescentes;
- Réduire la présence des enfants sur les sites miniers et accroître l'égalité entre les genres
- Renforcer la gouvernance locale du secteur minier artisanal (SMA) tout en réduisant ses impacts négatifs sur les communautés minières, incluant sur l'environnement et l'égalité entre les genres.



Le projet est mis en œuvre dans 20 villages du cercle de Kéniéba répartis dans quatre communes : Dabia, Dialafara, Kéniéba, et Sitakily, dans la région de Kayes. En plus de travailler avec les autorités nationales et locales, incluant le Ministère de la Géologie et des Mines et les différents services techniques déconcentrés et les communes, le projet compte sur l'apport des ONG canadiennes Impact et Right to Play.

Les principaux défis du secteur minier artisanal dans le cercle de Kéniéba

Le SMA forme la principale occupation d'un minimum de 45 000 personnes à Kéniéba, incluant au moins 15 000 femmes, et cela souvent dans des conditions précaires et non sécuritaires. L'orpaillage est pratiqué à Kéniéba depuis la période précoloniale et les pratiques des autorités coutumières, notamment des chefs de villages, structurent largement sa gestion. Malgré la présence d'un cadre formel prévu dans le Code minier du Mali, celui-ci est mal adapté aux pratiques du secteur minier artisanal et s'avère inefficace à plusieurs égards. Le manque de formalisation du secteur rend d'ailleurs difficile la mise en œuvre de réglementations efficaces et inclusives ainsi que la protection des droits des travailleurs, en particulier les femmes et les enfants.



Une femme transportant du minerai sur le site d'orpaillage de Sandougou, commune de Kéniéba



Rencontre de gestion de l'épargne des femmes de la Coopérative Normale, commune de Kéniéba

Impacts de l'orpaillage dans les communautés minières

- 1 Compromets l'éducation et le développement des garçons et des filles travaillant dans le secteur, particulièrement pour les nombreuses victimes du trafic des enfants qui y sont employés, en les exposant à de nombreux risques physiques et psychologiques ;
- 2 Les normes sociales et pratiques coutumières appliquées dans l'orpaillage qui limitent l'autonomie financière et l'influence des femmes sur les décisions, et renforcent les inégalités de genre ;
- 3 Cause une dégradation importante de l'environnement, incluant la pollution de l'eau, l'abatage des arbres, la destruction des terres agricoles, et les pertes de biodiversité ;
- 4 Les nombreux trafics (drogues, produits chimiques, or) et la perception de frais et taxes informels attisent les enjeux de corruption des agents de l'État ;
- 5 L'émergence de conflits entre les acteurs clés des communautés minières autour de l'accès à la terre et aux ressources aurifères.



Des orpailleuses et un orpailleur travaillant sur le site de Kereko, commune de Keniéba

Principaux résultats



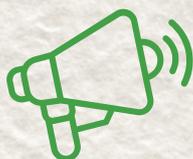
OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES AMÉLIORÉES ET PLUS SÉCURITAIRES POUR LES FEMMES ET LES ADOLESCENTES DANS LES COMMUNAUTÉS MINIÈRES ARTISANALES (MA) DE KÉNIÉBA :

- 20 groupements de femmes formés dans 20 villages d'intervention, avec un total de 966 membres (941 femmes, 25 hommes).
- 35 Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) mises en place (941 membres avec une épargne totale de 13,877,000 FCFA et des prêts d'une valeur totale de 10,096,500 FCFA).



OPÉRATIONNALISATION DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CFP) DE TAMBAOURA :

- Signature d'une convention de partenariat signée avec l'État pour assurer la formation des femmes dans des filières économiques alternatives et début des travaux de réhabilitation du centre.



ACTION SOCIALE RENFORCÉE POUR RÉDUIRE LA PRÉSENCE D'ENFANTS ET ACCROITRE L'ÉGALITÉ DES GENRES (EG) DANS LE SECTEUR MINIER ARTISANAL (MA) À KÉNIÉBA :

- Lutte contre le travail des enfants avec l'identification de 183 enfants (73 filles, 110 garçons) sur les sites miniers et l'inscription de 124 de ces enfants dans des centres éducatifs en vue de les réintégrer à l'école.
- Renforcement des structures de protection des enfants avec 4 Comités Communaux de Protection des Enfants (CCPE) et 20 Comités Villageois de Protection et d'Alerte (CVPA) réactivés, et 44 coaches formés pour accompagner les activités.
- Capacités des femmes renforcées avec 467 femmes formées sur des thématiques telles que le leadership, la communication et le plaidoyer.



ENCADREMENT DU SECTEUR MA PAR LES STRUCTURES ÉTATIQUES ET TRADITIONNELLES AMÉLIORÉ, Y COMPRIS SUR LES QUESTIONS D'ÉGALITÉ ENTRE LES GENRES :

- Mise à jour des stratégies en matière de genre et de sensibilité aux conflits, basées sur les études menées dans le secteur minier artisanal.
- Établissement d'un comité de gestion et suivi inclusif du secteur minier artisanal mis en place dans le Cercle de Kéniéba pour améliorer la gouvernance du secteur, en incluant les autorités coutumières et les structures étatiques locales.
- Renforcement des capacités des parties prenantes étatiques locales et nationales via des sensibilisations et formations sur les enjeux liés aux inégalités de genre et au travail des enfants dans le secteur minier artisanal.